

FINALITE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT:

Finalités générales :

Dans le respect de l'article 7 du Décret Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle, et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant de l'enseignement et des milieux socio-économique.



Etablissement d'Enseignement pour
Adultes et Formation Continue (EAFC)
Hesbaye - Condroz.

Site organisateur

St Geroges S/M :

Rue Eloi Fouarge, 31
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
✈ : 04/275 28 70

Waremmé

rue Gustave Renier, 1
4300 Waremmé
✈ : 019/32 31 58

Anthisnes :

Rue de l'Hotel de Ville, 1
4160 Anthisnes
✈ : 04 275 28 70 ou 019/ 32 31 58

Ouffet :

Rue Mognée, 21
4590 Ouffet
✈ : 04 275 28 70 ou 019/ 32 31 58



ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE

WAREMME | SAINT-GEORGES
OUFFET | ANTHISNES

C.A.P.

Certificat d'Aptitudes Pédagogiques

Epreuve pour la valorisation de L'UE
préparatoire.



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation
continue (EAFC) Hesbaye – Condroz.

*Bonjour et bienvenu(e) dans notre établissement
d'enseignement pour Adultes.*

*Vous venez de prendre une décision de vous inscrire à
l'épreuve en vue de la préparation d'un Certificat
d'aptitudes pédagogiques. Voici les acquis
d'apprentissage nécessaires pour réussir l'épreuve.
Nous vous en souhaitons une bonne lecture.*

ACQUIS D'APPRENTISSAGE :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- De s'exprimer oralement et par écrit, de manière cohérente et pertinente, dans des situations de communication variées;
- D'identifier et de restituer l'essentiel des informations contenues dans une communication orale et écrite;
- De produire un message structuré qui exprime un avis ou une prise de position;
- De transférer une information en utilisant un vocabulaire adapté au contexte et destinataire du message.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- Le degré de précision de l'expression orale et écrite,
- Le degré de correction orthographique,
- La richesse du vocabulaire utilisé,
- Le niveau d'autonomie dans l'utilisation des techniques de réédition variées pour surmonter ses difficultés.

En référence au « dossier pédagogique, code : 9810 11 U36D4 »

C.A.P.

CERTIFICAT D'APTITUDES PÉDAGOGIQUES

Epreuve pour la valorisation de l'UE préparatoire.



QUI PEUT S'INSCRIRE?

Avant de vous inscrire à cette épreuve, si vous ne possédez pas de C.E.S.S, la réglementation impose à l'étudiant :

- **9ans d'expérience utile dans un métier** en rapport avec la(les) discipline(s). Cette expérience doit être **reconnue par la chambre** (ce nombre peut varier ... voir application **VALELUX** en ligne). Décret du 11/04/2014 réglementant les titres et fonctions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- www.enseignement.be
- Primoweb (astuce pour faire une simulation efficace sur Primoweb, indiquer que vous êtes porteur d'un CAP)
- Réforme des titres et des fonctions
- Le secrétariat de l'école

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE.

Un dossier vous sera remis au secrétariat, il contient :

- Le déroulement de l'épreuve, l'horaire, les consignes, un rappel des acquis.
- Quelques conseils,
- Le matériel nécessaire (dictionnaire, grammaire) et bien entendu des outils scripteurs (crayons, bic, stylo...).

Lecture intéressante pour débiter :

«Petit guide du jeune enseignant» Enseignement.be

**Attention la réussite de cette épreuve,
n'équivaut pas à un C.E.S.S.**